

2016-2018
Taparura (Tunisie)

Mandant

Société d'Etudes et d'Aménagement de la Côte Nord de la Ville de Sfax (SEACNVS)

Mission

Mission d'assistance technique à la préparation de l'aménagement du site de Taparura

Financement

BEI/AFD

Montant

203.000 Euros HT (dont part URBAPLAN, 27.000 Euros)

Le Groupement ARTELIA-URBAPLAN-ALLNEXT-TRANSITEC a été missionné en 2015 pour apporter son assistance à la SEACNVS dans la la préparation de l'aménagement du site de Taparura, zone de 450 ha remblayée sur le bord de mer et attenante au centre-ville de Sfax.

L'aménagement de Taparura a fait l'objet d'un concours d'urbanisme dont les principales caractéristiques étaient d'accueillir 50'000 habitants moyennant la construction de 15'000 logements, de 1 million m² de bureaux, de 500'000 m² de commerces, 400'000 m² d'équipements structurants et 390'000 m² d'équipements touristiques.

Dans le cadre de cette assistance, URBAPLAN a été chargé d'effectuer l'analyse environnementale du projet lauréat issu du concours et d'émettre des recommandations pour réorienter le projet dans l'objectif d'en faire une Eco-cité, respectueuse de l'environnement, de la gestion des ressources et de l'énergie.

Cette analyse a porté sur les mesures à prendre en compte concernant (i) l'adaptation du projet face aux conséquences du changement climatique (montée du niveau de la mer, intensification des pluies torrentielles, accroissement de la sécheresse et de ses conséquences sur les ressources en eau, intensification des épisodes caniculaires, intensification des phénomènes extrêmes), (ii) l'atténuation des contributions du projet au changement climatique (fixation d'objectifs de densification de la zone et l'adoption d'une multipolarité pour limiter les déplacements internes, adoption d'une politique de mobilité favorisant les déplacements en transport en commun et en modes doux (piétons et cyclistes), meilleure efficacité énergétique visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la recherche d'économie d'énergie et la promotion des énergies renouvelables, développement de la gestion des déchets biodégradable pour limiter les émanations de méthane en décharge), (iii) atténuer les pollutions locales (gestion de la ressource en eau, qualité des eaux de baignade, gestion des déchets ménagers et d'activités, qualité de l'air, quiétude de la zone).

Illustration

Perspective du projet de lauréat du concours d'urbanisme

